



Enquête sur les fruits et légumes, 2008



CONFIDENTIEL une fois rempli
Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.
If you prefer this questionnaire in English, please check ☐
Le but de cette enquête est d'estimer la superficie en fruits et légumes cultivés au Canada. Les superficies serviront à protéger certaines cultures au moyen du programme de Retour au Droit tarifaire.
Aimeriez-vous donner vos réponses par téléphone lors de l'enquête de l'an prochain?
Oui ☐ Non ☐

A. Revisez l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.

AGOP

Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)

CORP

Nom de la société (s'il y a lieu)

CHEF D'EXPLOITATION

OPER1

Nom de famille

Ind. rég.

Téléphone

Prénom usuel

Ind. rég.

FAX

Location de téléphone alternative

Ind. rég.

Téléphone

ADR

R.R.

Case postale

Numéro et nom de la rue

Code postal

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Adresse courriel (si disponible)

ASSOCIÉ

OPER2

Nom de l'associé (nom de famille)

Ind. rég.

Téléphone

Prénom usuel

Ind. rég.

FAX

Location de téléphone alternative

Ind. rég.

Téléphone

ADR

R.R.

Case postale

Numéro et nom de la rue

Code postal

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

☐ Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

ASSOCIÉ

OPER3

Nom de l'associé (nom de famille)

Ind. rég.

Téléphone

Prénom usuel

Ind. rég.

FAX

Location de téléphone alternative

Ind. rég.

Téléphone

ADR

R.R.

Case postale

Numéro et nom de la rue

Code postal

Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

☐ Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

B. Avez-vous l'intention de cultiver des fruits et/ou des légumes pour la vente en 2008? Ne pas inclure les fruits et les légumes de serre.

Oui 200 1

Non 200 2

temporairement sans production de fruits et/ou de légumes

Non 200 3

ne produit plus de fruits et/ou de légumes

Non 200 4

n'a jamais produit de fruits ou de légumes

Les fruits ou les légumes cultivés dans votre ferme sont-ils certifiés biologiques?

Oui 300 1

Non 300 2

Veuillez nous fournir le nom de votre organisme certificateur.

- Si vous avez répondu OUI à B, allez à la section C.
- Si vous avez répondu NON à B, allez à la section F, page 4.

C. UNITÉS DE MESURE

Allez-vous déclarer la superficie visée en:

199 1

acres

199 3

hectares

199 5

arpents (Québec seulement)

D. SUPERFICIE EN FRUITS (CULTIVÉS POUR LA VENTE)

Allez-vous cultiver des fruits pour la vente en 2008?

Oui 310 1

Non 310 2

(passez à la section E)

Pour les fruits suivants, veuillez donner séparément la superficie totale cultivée et les superficies en production destinées au marché frais et à la transformation. Exclure les fruits cultivés pour votre propre usage.

2008

	2008			
	Superficie totale (en production et non - en production, inclut les superficies louées)	Superficie en production		
		pour le marché frais		pour la transformation
		1/10	1/10	1/10
1. Pommes	401			403
2. Abricots	404			406
3. Bleuets en corymbe	441			443
4. Bleuets nains	444			446
5. Cerises douces	407			409
6. Cerises aigres	411			413
7. Canneberges	447			449
8. Raisins Labrusca (de table)	451			453
9. Raisins vinifera	454			456
10. Kiwis	481			483
11. Nectarines	414			416
12. Pêches	417			419
13. Poires	421			423
14. Prunes et pruneaux	424			426
15. Framboises	461			463
16. Saskatoons (amélanches)	434			436
17. Fraises	464			466
18. Autres fruits Précisez	400			430
19. Autres fruits Précisez	486			485
20. Autres fruits Précisez	489			488

E. SUPERFICIE EN LÉGUMES (CULTIVÉS POUR LA VENTE)

Allez-vous cultiver des légumes pour la vente en 2008? Ne pas inclure les légumes de serre.

Oui 110 1 Non 110 2 (passez à la section F)

Pour les légumes suivants, quelle superficie a été cultivée ou sera cultivée pour la vente en 2008? Veuillez donner séparément les superficies cultivées pour le marché frais et celles cultivées pour la transformation. Exclure les légumes cultivés pour votre propre usage.

	2008					
	Superficie totale (en production et non-production) 1/10		Superficie en production			
			pour le marché frais 1/10		pour la transformation 1/10	
1. Asperges	275		201		202	
2. Haricots verts ou jaunes	276		205		206	
3. Betteraves	277		207		208	
4. Brocoli	278		211		212	
5. Choux de Bruxelles	279		213		214	
6. Choux chinois	823		225		226	
7. Choux ordinaires	822		223		224	
8. Carottes miniatures	820		215		216	
9. Carottes régulières	821		217		218	
10. Choux-fleurs	284		227		228	
11. Céleri	282		221		222	
12. Concombres et cornichons	285		231		232	
13. Ail	505		229		230	
14. Poireaux	507		219		220	
15. Laitue pommée	826		233			
16. Laitue frisée (incluant Romaine)	827		235			
17. Melons (melons d'eau)	508		239		240	
18. Autres melons (inclure cantaloupes, melons d'hiver, etc.)	510		243		244	
19. Oignons secs	287		237		238	
20. Oignons verts ou en bottes, échalotes	828		241			
21. Persil	825		247		248	
22. Panais	511		249		250	
23. Petits pois (vert)	288		245		246	
24. Piments et poivrons	289		251		252	
36. Pommes de terre	516		517		518	
25. Citrouilles	513		234		242	
26. Radis	829		253			
27. Rhubarbe	291		255		256	
28. Rutabagas et navets	292		257		258	
29. Épinards	293		261		262	
30. Courges (inclure les zucchini)	515		259		260	
31. Maïs sucré (blé d'inde) (exclure le maïs grain)	295		265		266	
32. Tomates	296		267		268	
33. Autres légumes Précisez	297		271		272	
34. Autres légumes Précisez	501		254		269	

F. Exploitez-vous encore une ferme? (Répondez à la question seulement si vous avez inscrit "NON" à la question B, à la page 2.)

Oui

004		00
-----	--	----

Allez à la section G.

Non, n'exploite plus

004		13
-----	--	----

Non, nouvel exploitant

004		12
-----	--	----

Non, autre

052		1
-----	--	---

Expliquez dans la section des "Commentaires", puis continuez à la section G.

N'EXPLOITE PLUS

1. Pourquoi cette ferme n'est-elle plus exploitée?

(Réservé au bureau) 030

2. L'exploitant prévoit-il reprendre l'exploitation de cette ferme plus tard?

Oui 031 1 → Quand 032 année mois

Non Ne sait pas

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

3. Pourquoi l'exploitant de cette ferme a-t-il changé? ((x) une case)

a) vente 033 1

b) location (durée du bail) (année(s)) 033 2

c) exploitant à la retraite 033 3

d) décès de l'exploitant 033 4

e) autres (veuillez préciser) 033 5

G. RÉPONDANT

Les renseignements figurant sur ce questionnaire ont été fournis par: (faire un (x) dans une case)

a) l'exploitant agricole (OPER1) 054 1

b) un associé (OPER2 or OPER3) 054 2

c) le conjoint (s'il diffère de l'associé) 054 3

d) un ouvrier agricole 054 4

e) une autre personne (précisez la relation avec OPER1) 054 5

H. ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

RÉSIDENTS DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE L'ONTARIO, DU MANITOBA, DE LA SASKATCHEWAN ET DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE: Pour réduire le fardeau de réponse et améliorer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes, aux termes de l'article 12 de la Loi sur la statistique, avec le ministère de Ressources forestières et du secteur agro-alimentaire de Terre-Neuve, le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture du Manitoba, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan et le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique. Les renseignements recueillis et partagés sont confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques. En vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, vous pouvez refuser de partager ces renseignements. Adressez vos questions et commentaires à la Division de l'Agriculture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Acceptez-vous de partager ces renseignements? (faire un (x) dans une case)

Oui 051 1 Non 051 2

RÉSIDENTS DU QUÉBEC: Pour éviter le chevauchement des enquêtes, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec aux termes de l'article 11 de la Loi sur la statistique. La Loi sur la statistique du Québec renferme les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique fédérale relativement à la protection des données confidentielles et aux sanctions prévues en cas de divulgation des renseignements.

COMMENTAIRES DU RÉPONDANT

Réservé au bureau 052

Intervieweur Bureau régional

Intervieweur principal Bureau central